



DEPARTEMENT DE LA SAVOIE				COMMUNE LE PONTET EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS	
Nombre de conseillers				Séance du 8 décembre 2023,	
En exercice	Présents	Votants	Absents	L'an deux mil vingt-trois, le 8 du mois de décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué en session ordinaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle communale, sous la Présidence de M. André DAZY, Maire.	
10	8	10	2		
Date de convocation : 30 novembre 2023				Présents : Alexandra BERGER, André DAZY, Carl GINET, Pascal LIMARE, Aline MAUCHERAT, Daniel PILLET, Charline RAGEAU, Romain VIGIER.	
Date d'affichage de la délibération : 14 décembre 2023				Elus excusés ayant donné pouvoir : Laurence BERGER à André DAZY, Yann BERGER à Alexandra BERGER.	
				Secrétaire de séance : Romain VIGIER.	
<u>Délibération n°2023 12 08 04 : avis plan de mobilité simplifié</u>					

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la Communauté de Communes nous a transmis une délibération accompagnée d'un courrier en date du 17/10/2023 au sujet du Plan de mobilité simplifié.

Suite à la présentation dudit plan de mobilité simplifié, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal son avis.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- APPROUVE le plan de mobilité simplifié tel qu'il a été présenté dans la délibération du conseil communautaire de Cœur de Savoie du 21 septembre 2023.

Vote : adopté à l'unanimité (10 voix pour).

Le secrétaire de séance,

Romain VIGIER

Le Maire,

André DAZY